magazine INFOS Saint-Martin

N° 327 Mai 2021

P 12 - 14 Le budget a été voté

Contournement

P 4

Défibrillateurs

P 8

Fête de la Nature

P 11

L'action des pêcheurs a permis de sauver 8 tonnes de poissons

A l'heure où nous écrivons ce numéro, les mesures gouvernementales qui s'appliqueront en mai restent incertaines. Pour vous tenir informés, vous pouvez consulter les publications régulièrement mises en ligne sur le site Internet et la page Facebook de la Ville et écouter la radio Soleil Fm. Par ailleurs, si vous n'êtes pas familiers des outils Internet, n'hésitez pas à vous faire connaître au service Communication au 04 90 47 98 42. Notez-le ! L'obligation du port du masque est prolongée jusqu'aux prochaines directives préfectorales.

Sommaire

4 à 5 C'est d'actu

Bilan de la concertation publique concernant le contournement autoroutier d'Arles

Signature d'une convention avec la SPA de Salon

6 à 8 Zoom sur

Exercice de sécurité

Retour sur la séance plénière du CLSPD

Sauvetage de poissons à la Baisse de Raillon

Un bâtiment municipal change de nom

9 à 11 Vivre ensemble

Ateliers "Fab Lab" de l'Espace Multimédia

Rencontre musicale au collège Charloun Rieu

On célèbre la nature à la Baisse de Raillon

12 à 14 Dossier

Présentation des Budgets Primitifs 2021 et des Comptes Administratifs 2020

15 Portrait

Jocelyne Ordenovic

19 Agenda

Services

Numéros utiles :

Mairie 04 90 47 17 29
Bureau d'Information Touristique 04 90 47 98 40
Maison des Associations .. 04 90 47 81 27
Maison du Citoyen 04 90 47 95 68
Espace Emploi 04 90 47 38 81
CCAS 04 90 47 00 17
Médiathèque 04 90 47 27 49
Espace Multimédia 04 90 47 95 56
MNC 04 86 52 03 43
Maison de la Crau 04 90 47 02 01
CDC 04 90 47 06 80
CSO 04 86 52 03 30
Pôle Jeunesse 04 90 47 95 55
Radio Soleil FM..... 04 90 47 15 26
Police Municipale.....04 90 47 95 52
Gendarmerie 04 90 47 25 11
Centre de Secours .....18 ou 15 ou 04 90 54 54 90

Médecin de garde 15
(ou la Maison médicale d'Arles, située à l'entrée des urgences de l'hôpital, les samedis de 12h à 24h et les dimanches et jours fériés de 8h à 24h)

Dentiste de garde 0 892 566 766
(dimanches et jours fériés - 0,40 €/min)

Vétérinaire de garde ...04 90 47 35 34 ou 06 43 73 71 75 (7j/7 - 24h/24)

Pharmacies de garde

Du 23 au 30 avril :
Pharmacie Nicolau-Sabadie, rue Faraman

Du 30 avril au 7 mai :
Pharmacie des Alpilles, 10 avenue des Alpilles

Du 7 au 14 mai :
Pharmacie Gombert, ZA du Salat (centre commercial)

Du 14 au 21 mai :
Pharmacie des Manades, 66 avenue de la République

Du 21 au 28 mai :
Pharmacie des Alpilles, 10 avenue des Alpilles

Du 28 mai au 4 juin :
Pharmacie Nicolau-Sabadie, rue Faraman

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr
Date de dépôt légal : 26/01/2011 - **N° ISSN :** 1636-1652
Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Marie-Rose Lexcellent
Rédaction : Vardia Heilmann, Delphine Munier et Aurélie Faure Tél. 04 90 47 98 42 - communication@stmartindecrau.fr
Maquette : Thierry Sancho - **Photos :** Adobe Stock Photos et service Communication
Impression : Imprimerie Caractère, 57 montée de Saint-Menet, ZI Delta Industrie, 13011 Marseille
Distribution : association ACTUS - **Tirage** 7 100 ex.

édito

Vote du budget d'ACCM

Dans ce numéro de l'ISM, plusieurs pages sont consacrées à la présentation des Comptes Administratifs (CA) 2020 et des Budgets Primitifs (BP) 2021 de notre commune, votés en conseil municipal du 8 avril dernier. Mais lors du conseil communautaire du 7 avril, en ma qualité de Vice-Présidente d'ACCM chargée des Finances, j'ai aussi défendu les résultats des CA 2020 et des BP 2021 de notre communauté d'agglomération. Il est important de vous tenir informés des décisions prises.

Les actions mises en œuvre par ACCM traduisent une volonté de renforcer la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Il s'agit par exemple d'anticiper l'impact de la crise sanitaire sur les ressources de l'agglomération et de prendre en compte l'incertitude qui plane sur les recettes émanant de la fiscalité des entreprises et le niveau des dotations de l'Etat. A travers son budget, ACCM acte également la nécessité d'un investissement soutenu répondant aux enjeux d'aménagement du territoire. Quant à sa politique foncière, elle vise à rendre attractif notre territoire. En parallèle, les propositions ont pour objectif de renforcer l'épargne afin de pouvoir activer le levier de l'emprunt pour les années à venir.

Voici quelques-uns des axes prioritaires fixés par l'assemblée, qui bénéficieront à l'ensemble du territoire : créer les conditions d'un meilleur accueil des entreprises ; renforcer la promotion du tourisme ; réaliser des opérations d'aménagement au service du développement économique ; soutenir les commerces de proximité ; favoriser la transition écologique ; participer à l'aménagement numérique…

Pour mettre en œuvre ces projets, la section d'investissement 2021 s'élève à 22 M€. Ces deux dernières années, le recours à l'emprunt avait été limité, ACCM préférant puiser dans son fonds de roulement. Cette année, il est prévu un emprunt de 5,9 M€ et les taux d'imposition comme les tarifs resteront stables par rapport à 2020.

Concernant la section de fonctionnement, son montant 2021 est de 85,1 M€. Il est en diminution de 2,5 M€ par rapport au Budget Primitif de l'année écoulée, pendant laquelle des aides directes et des fonds de concours ont été versés pour répondre aux besoins de la crise sanitaire.

> ***« A travers son budget, ACCM acte […] la nécessité d'un investissement soutenu répondant aux enjeux d'aménagement du territoire. »***

Il convient également de noter que les reversements de fiscalité aux 6 communes membres représentent 45 % des dépenses totales de fonctionnement (avec une attribution de compensation de 33 M€ et une dotation de solidarité communautaire de 4 M€). Quant aux recettes fiscales intercommunales, d'un montant de 64,2 M€, elles représentent 75 % des recettes totales.

Enfin, dans le cadre de ses compétences, ACCM dispose également de plusieurs budgets annexes dont celui de l'eau potable (9,4 M€ en fonctionnement et 4,9 M€ en investissement), celui de l'assainissement (8,8 M€ en fonctionnement et 9,5 M€ en investissement), celui des transports (10,3 M€ en fonctionnement et 0,7 M€ en investissement) et ceux de 4 zones d'activité économique, qui font l'objet d'une comptabilité de stocks.

Les enjeux pour ACCM sont incomparables à ceux de notre ville, mais j'agirai sur tous les fronts pour préserver et défendre l'intérêt collectif.

Marie-Rose LEXCELLENT
Maire de Saint-Martin de Crau

Projet de contournement autoroutier

Du 2 décembre 2020 au 31 janvier 2021, une concertation publique réglementaire avait pour objet le projet de contournement autoroutier d'Arles relative à l'article L103-2 du code de l'urbanisme. Elle était menée par la DREAL PACA, en sa qualité de maître d'ouvrage.

La concertation a porté sur le projet, ses conditions d'insertion et le choix d'une variante de tracé au sein du fuseau dit Sud Vigueirat, retenu par décision ministérielle du 7 février 2005.

Pour rappel, le projet de contournement autoroutier d'Arles consiste à réaliser deux sections de 13 km. La première, en tracé neuf, concerne trois secteurs entre la gare de péage d'Eyminy et Balarin, à savoir Tête de Camargue, Plan du Bourg et Draille Marseillaise. La seconde est une section de 13 km de la RN 113, entre la gare de péage de Saint-Martin de Crau et Balarin, qui consistera en un aménagement de l'existant.

Le maître d'ouvrage a présenté les évaluations de l'ensemble des variantes de tracé envisagées et identifié une variante préférentielle, considérée par la DREAL comme étant le meilleur compromis entre tous les thèmes au regard de l'analyse technique multicritère (voir plan ci-dessous).

En chiffres

Lors de la concertation, la DREAL a organisé 10 réunions publiques et 10 demi-journées de permanences (rencontres individuelles). Le maître d'ouvrage, avec le dispositif mis en œuvre, a rencontré 394 participants en réunions publiques et 57 lors des permanences. Il a par ailleurs recueilli 765 contributions, transmises par les habitants et acteurs du territoire.

Les prochaines étapes

Un comité de pilotage, ou comité des élus, se tiendra prochainement afin de partager les enseignements de la concertation publique et d'expliquer les suites proposées par le maître d'ouvrage.

La DREAL PACA publiera ensuite le bilan formel complet de la concertation et annoncera sa décision sur le tracé et les nouvelles étapes du travail à conduire. En parallèle de la phase d'études détaillées de la variante de tracé retenue, une nouvelle période de concertation continue sera organisée pour permettre le lancement des procédures préalables à l'enquête publique au 1er trimestre 2022 et une enquête d'utilité publique fin 2022.

A l'issue des procédures, le démarrage des travaux devrait se produire à l'horizon 2025-2026.

Notez-le ! Toutes les informations sur le projet de contournement sont en ligne sur Internet.

Site dédié : contournementarles.com

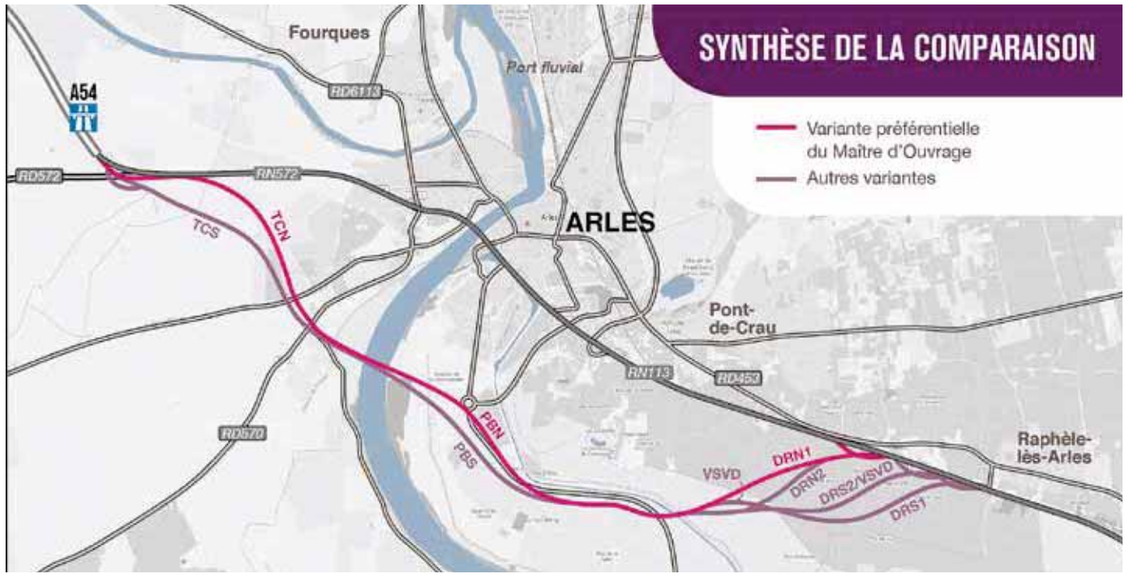

Convention avec la SPA

Pour accompagner les agents de la Police Municipale (PM) dans leurs missions, une convention a été signée le 15 mars dernier entre la Commune et la Société Protectrice des Animaux (SPA) de Salon. La convention portait sur les modalités de capture et de transport des chats errants par la SPA, dans le cadre de la politique de stérilisation mise en œuvre par la Municipalité.

Elle a été signée par Mme le Maire et le Président de la SPA de Salon. Des représentants de la PM et de la SPA étaient également présents aux côtés d'Anne-Claire Oriol, Adjointe à l'Environnement. Cette dernière précise : *"la prise en charge des animaux libres ou divaguant dans l'espace public fait partie des missions de notre PM. Depuis plus de 20 ans, un budget conséquent est alloué chaque année aux soins, à la capture et à la garde en fourrière des animaux. Cette enveloppe est également destinée à la campagne de stérilisation des chats libres vivant dans l'espace public."*

C'est la PM qui déclenche les opérations de trappage à la suite d'un signalement ou après avoir constaté la présence d'un regroupement de chats errants.

Elle contacte alors la SPA, qui intervient sur place pour poser des cages équipées de capteurs connectés permettant de savoir lorsque l'animal est attrapé.

Les agents de la SPA vérifient ensuite s'il s'agit bien de chats sans propriétaire et non stérilisés (femelles, femelles gestantes ou mâles). Si c'est le cas, ils sont conduits à la clinique vétérinaire ayant accepté les conditions tarifaires fixées par la fondation 30 millions d'amis (voir ci-dessous).

Lorsque l'intervention est terminée, les animaux sont récupérés par la SPA afin d'être relâchés sur le site de capture initial.

Gestion des signalements

Pour demander la prise en charge des animaux errants ou blessés sur la voie publique, il est impératif de contacter la Police Municipale. En effet, les administrés ne doivent en aucun cas prendre l'initiative de directement les déposer à la clinique vétérinaire.

En dehors des horaires d'ouverture du service, il faut contacter les pompiers en composant le 18.

Police Municipale : 04 90 47 95 52

30 millions d'amis en soutien

En complément de la convention récemment signée avec la SPA de Salon pour la capture des chats, la Commune est également partenaire de la fondation 30 millions d'amis pour l'acte de stérilisation. Pour la 3e année consécutive, la fondation prend ainsi en charge la moitié des frais, avec un budget qui correspond à la prise en charge de 50 chats par an.

Brèves

Horaires de La Poste

A compter **du lundi 3 mai**, le bureau de poste saint-martinois sera ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi, de 9h à 12h.

L'ouverture est ainsi retardée d'une demi-heure le matin, un choix qui s'explique par une diminution des activités "courrier" et "opérations bancaires" (les clients se tournant de plus en plus vers les possibilités en ligne).

Cette baisse des activités, de l'ordre de 7,5 % entre 2017 et 2019, s'est ensuite fortement accentuée avec la crise sanitaire.

Services en ligne :
laposte.fr
labanquepostale.fr

Elections de juin 2021

Les scrutins permettant de désigner les futurs conseillers départementaux et régionaux auront finalement lieu les **dimanches 20 et 27 juin 2021**.

Pour rappel, la liste électorale de la commune est désormais gérée au niveau national. Les électeurs peuvent vérifier qu'ils sont bien inscrits sur Internet ou en se rendant au bureau des Elections, situé à la Maison du Citoyen (aucune information ne sera donnée par téléphone).

Si vous n'apparaissez pas sur le répertoire, il faudra effectuer les démarches administratives nécessaires **avant le vendredi 14 mai 2021**

Site dédié : service-public.fr

Un exercice formateur

Fin mars, un exercice inédit s'est déroulé aux Baux-de-Provence. Les membres du Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie (PSIG) de Saint-Rémy de Provence, Arles et Châteaurenard participaient à une simulation d'attentat, à laquelle ont assisté des policiers municipaux saint-martinois.

Selon le scénario fictif, une tuerie de masse se produisait aux Carrières de Lumières, un lieu hautement touristique. Des employés du site jouaient le rôle des otages tandis que des militaires ont endossé celui des terroristes.

Conduit par la cheffe d'escadron Nassima Djebli, l'exercice avait pour objectifs de faire travailler les brigades en "mode de situation dégradée" et d'observer les réactions des gendarmes en opération. Cela a également permis aux chefs des différentes brigades en action de voir les points à améliorer (gestion du stress, désorientation liée aux caractéristiques du site…).

Cette mise en situation a été formatrice pour l'ensemble des acteurs et observateurs de la scène. Parmi eux, plusieurs membres de la Police Municipale de Saint-Martin de Crau, qui ont pu étudier la méthode de leurs confrères de Saint-Rémy de Provence pour sécuriser les lieux, en collaboration avec les gendarmes.

Sécurité

Le CLSPD dresse le bilan des actions

La séance plénière du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), s'est déroulée le 31 mars dernier, en présence notamment de Fabienne Ellul, Sous-Préfète d'Arles. Cette réunion a mis en lumière les actions déployées en 2019 et 2020 par les partenaires locaux œuvrant dans le domaine de la sécurité, du social, de la prévention de la délinquance, du logement et de l'emploi.

La séance s'est tenue à la salle Aqui Sian Bèn. De nombreux élus, représentants des forces de l'ordre, acteurs institutionnels et associatifs étaient présents autour de Mme le Maire. Dans son allocution, Marie-Rose Lexcellent a souligné le caractère particulier de l'année 2020, aussi bien sur le plan sanitaire et sociétal que politique et sécuritaire (avec le renforcement du Plan Vigipirate). Un climat et un contexte qui ont favorisé certaines dérives et comportements individuels répréhensibles (effets des réseaux sociaux, recrudescence des faits de délinquance et des violences intrafamiliales…).

"La prévention de la délinquance est une thématique transversale qui nécessite une coordination des politiques publiques, que ce soit dans le domaine de l'emploi, de l'insertion, de l'éducation, de l'habitat, ou encore du cadre de vie" a-t-elle indiqué avant de laisser la parole à la Sous-Préfète. Cette dernière est d'abord revenue sur les difficultés que connaissent les communes telles que Saint-Martin, tout en précisant que celle-ci restait plutôt préservée. Elle a ensuite rappelé les aides allouées à la Commune dans le cadre du Fond Interministériel de la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR). Après une subvention de 50 400 € en 2019 pour mettre en place le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) dans les écoles, une aide de 1 250 € a été accordée en 2020 pour financer les gilets pare-balles des policiers municipaux. Par ailleurs, le FIPDR, le Conseil Départemental (CD13) et la Communauté d'agglomération financent les permanences de l'intervenant social de l'APERS, qui reçoit deux demi-journées par semaine à la brigade locale de Gendarmerie.

La Sous-Préfète a aussi évoqué l'opportunité de créer un CLSPD intercommunal. Une proposition que n'a pas souhaitée retenir Mme le Maire, pour qui *"la maîtrise de la délinquance passe par la prévention de proximité"*.

La séance s'est poursuivie par un tour de table dont on retiendra quelques points et perspectives tels que l'aide financière de 150 087 €, allouée par le CD13 pour l'extension du réseau de caméras de vidéoprotection (en plus des 2 847 € de subvention d'équipements pour la sécurité publique), la mise à disposition de réservistes de la Gendarmerie sur la commune pour la période estivale, la création d'une police rurale et le déploiement du PPMS dans certains lieux d'accueil de la Ville.

Nature et environnement

Merci aux pêcheurs !

Parmi les poissons sauvés : des carpes, des brèmes, des anguilles et quelques perches

A la fin du mois de mars, en accord avec la Municipalité, les membres de l'Association des Pêcheurs Arles / Saint-Martin de Crau (APASMC) sont intervenus sur le site de la Baisse de Raillon pour déplacer des poissons en danger. Ces derniers étaient pris au piège en raison du manque d'eau du site. Une situation qui s'expliquait par le niveau exceptionnellement bas de la nappe phréatique.

Leur action a permis de sauver 8 tonnes de poissons !

Accompagnés de bénévoles venus de la commune et d'ailleurs, les pêcheurs ont récupéré les poissons à la main, les ont placés dans des contenants allant jusqu'à 70 litres avant de les déverser dans différents sites alentours : la Chapelette, Arles, le canal d'Arles à Fos et le canal de Saint-Gilles.

La Municipalité remercie tous ceux qui se sont mobilisés dans le cadre de cette opération d'envergure.

En savoir plus

Bien des personnes se sont interrogées sur les raisons d'un niveau d'eau si bas. Il faut savoir que pour alimenter le site, il ne s'agit pas d'une simple vanne à ouvrir ou à fermer, mais d'un système hydraulique complexe en relation avec les niveaux de la Chapelette et de la nappe phréatique de Crau. Ce système est destiné à délester la Chapelette lors des fortes précipitations, sa principale fonction étant de préserver au maximum les quartiers saint-martinois en cas d'inondation.

Au regard de la situation particulière pour la vie aquatique, la Municipalité avait évidemment tout essayé pour diriger l'eau vers la Baisse de Raillon, sans succès.

Concernant le niveau très bas de la nappe phréatique, observé depuis décembre, il est la conséquence d'un déficit en précipitation mais aussi de l'absence d'irrigation gravitaire en période hivernale. Ce mode d'arrosage, indispensable pour les prairies de foin de Crau, alimente en effet 70 % de la nappe phréatique et est utile pour l'alimentation en eau potable de 270 000 habitants. Aujourd'hui, l'irrigation a redémarré et le niveau de la nappe remonte progressivement.

Cependant, le niveau de la nappe est tel qu'un arrêté préfectoral de restriction d'eau est entré en vigueur le 12 avril dernier (voir page 16).

Maison de la Nature et de la chasse

C'est désormais ainsi que sera dénommée la structure qui était jusque-là identifiée comme la Maison de la Chasse et de la Nature.

Cette nouvelle appellation correspond davantage aux réflexions en cours, qui visent à proposer aux usagers des activités et animations essentiellement axées sur la valorisation du patrimoine naturel.

Annie Guigue, Conseillère Municipale déléguée au Tourisme et au Patrimoine, précise : *"Cette évolution a pour ambition d'élargir le champ des possibles, avec une appellation qui correspond à notre souhait de décliner une offre touristique élargie. C'était un souhait exprimé par les différents acteurs du domaine, avant et après le transfert de cette compétence à ACCM"*.

En accord aussi avec les propositions émises par le Comité Communal de Concertation, le nom officiel, approuvé lors du conseil municipal du 8 avril dernier, est donc bien **"Maison de la Nature et de la Chasse"**.

La différence de taille de police matérialise les nouvelles orientations de la structure tout en conservant son identité première.

Cette représentation visuelle, qui rappelle l'engagement des chasseurs dans la création de cet espace muséal, continuera ainsi d'être utilisée au sein des différents documents de communication, tels que les affiches et programmes.

Lors d'une sortie nature proposée en 2016

Des défibrillateurs plus accessibles

Sites d'implantation des DAE

En extérieur, accessibles 24h/24

- ✔ **Gymnase du Logisson**, rue de la Laure
- ✔ **Golf**, Baisse de Raillon
- ✔ **Physiclub** et **stade Michaud**, avenue Saint Roch
- ✔ **Arènes**, avenue du Foirail
- ✔ **Ecoles du Logisson**, avenue César Bernaudon
- ✔ **Ecoles Marcel Pagnol**, rue Gaston de Saporta
- ✔ **Ecoles du Lion d'or**, rue des vanneaux
- ✔ **Halle et école de Caphan**, rue des écoles
- ✔ **Police Municipale**, 9 avenue de la République
- ✔ **Salle des Fêtes**, avenue des Alpilles
- ✔ **Salle Léo Lelée**, rue Léo Lelée

En extérieur, accessibles lorsque le site est ouvert

- ✔ **Stade des Alpilles**, avenue des Alpilles
- ✔ **Stade Marius Combier**, avenue Saint-Roch
- ✔ **Tennis**, avenue Nostradamus
- ✔ **Salles Mistral et Aqui Sian Bèn**, rue des Compagnons
- ✔ **Maison de la Nature et de la Chasse**, RN 113 - La Samatane

A l'intérieur des bâtiments

- ✔ **Piscine Municipale**, avenue Nostradamus
- ✔ **Complexe Multisports**, 20 rue Galilée
- ✔ **Gymnase du lac**, rue du Lac de Constance
- ✔ **Centre de Développement Culturel**, place François Mitterrand

La ville compte à ce jour 20 Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE), dont 16 implantés en extérieur pour les rendre accessibles au plus grand nombre. Ces dispositifs médicaux, utilisables par tous, sont portables et autonomes. Ils permettent de délivrer un choc électrique lorsqu'une personne est en arrêt cardiaque. Dans ce cas, chaque minute représente 10 % de chance de survie en plus : connaître leur localisation peut donc sauver des vies !

Ces derniers mois, conformément au décret du 19 décembre 2018, un redéploiement des DAE a eu lieu sur l'ensemble de la commune. Désormais, la plupart des appareils sont donc installés en extérieur, à des endroits stratégiques répondant aux impératifs réglementaires et permettant une mutualisation des besoins (voir encadré de gauche).

Renée Aucan, agent du service des Sports chargée du suivi des installations DAE, explique : *"Pour chacun des défibrillateurs, nous avons recherché le site d'implantation le plus pertinent. Par exemple, en déplaçant celui de la Halle de Caphan à l'extérieur, nous l'avons rendu utilisable par l'école à proximité mais aussi par l'ensemble des habitants du secteur."*

Pour répondre à la réglementation en vigueur, trois nouveaux DAE ont été achetés en fin d'année dernière (portant à 20 leur nombre total) et d'autres acquisitions sont en cours.

Oser agir

Martine Amselem, Adjointe à la Santé, précise : *"Un autre point important concerne la mise en place de la signalétique visant à identifier les sites d'implantation et améliorer leur visibilité, en indiquant le chemin d'accès. Une cartographie est d'ailleurs en cours de réalisation. L'objectif est d'informer le plus possible les citoyens sur ce dispositif médical qui peut sauver des vies".*

Les premières minutes sont primordiales en cas d'arrêt cardiaque. En attendant l'arrivée des secours, il ne faut pas hésiter à aller le récupérer et à l'utiliser. Il est automatisé, c'est lui qui délivre les chocs. Pour le citoyen, il suffit de suivre, étape par étape, les instructions vocales délivrées par l'appareil.

Notez-le ! Il existe sur Internet de nombreuses vidéos présentant le fonctionnement des DAE. Les visionner peut permettre à chacun d'être rassuré par la simplicité d'utilisation.

Quelques statistiques

- Il y a dix fois plus de morts par arrêt cardiaque que de tués sur la route
- Tous les ans, 50 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque extrahospitalier
- Une intervention précoce (massage cardiaque avec ou sans défibrillateur) pourrait sauver près de 5 000 à 10 000 vies chaque année.
- Avec une intervention précoce, le taux de survie des victimes ne présentant pas de séquelles peut atteindre 38 % (contre 3 ou 4 % sans).

Les activités "Fab Lab Junior"

En parallèle des initiations au numérique éducatif, tournées vers les scolaires, l'Espace Multimédia organise, le mercredi matin, de nombreuses activités pédagogiques et ludiques à destination des enfants de 8 à 11 ans. Portant sur la programmation, la robotique ou encore le montage de vidéos avec effets spéciaux, ces ateliers attisent la curiosité, la créativité et l'autonomie des participants.

Depuis un peu plus d'un an, l'offre d'activités à destination des jeunes s'est élargie avec des créneaux d'animations hebdomadaires. *"Malgré le premier confinement en mars 2020, les initiations du «Fab Lab Junior» représentaient 23 % de notre activité annuelle*, indique Nicolas Jiollent, responsable de la structure. *Et cette tendance ne fait que croître"*. Cela est d'autant plus vrai que les animations sont largement plébiscitées, aussi bien par les enfants que par leurs parents.

Robots, vidéos et impressions 3D

Les activités inscrites au programme du "Fab Lab Junior" regroupent les techniques et procédés ayant trait au numérique et/ou proches du "Do It Yourself". C'est ainsi que les jeunes sont initiés à la robotique, à la programmation de jeux vidéo ou encore à la réalisation de montages photo ou vidéo avec effets visuels, grâce à la technique d'incrustation sur fond vert.

"Les participants ne savent pas à l'avance sur quoi va porter la séance, poursuit Nicolas Jiollent. *Une fois, ils devaient réaliser une émission sportive, dans les conditions d'un direct, en incrustant à l'écran l'image d'un plateau télé. La semaine d'après, ils présentaient la météo. Bientôt, nous leur ferons découvrir la méthode d'impression en 3D".*

Grâce à cette palette d'activités, qui les pousse à analyser et comprendre certains mécanismes par eux-mêmes, les enfants gagnent en réactivité, en créativité et en autonomie. *"Leur capacité d'acquisition est assez incroyable*, renchérit l'animateur. *Ils ne sont pas des consommateurs mais réellement des acteurs de l'activité".*

Un atelier pour les collégiens

Malheureusement, durant cette période de crise sanitaire, la jauge d'accueil est fortement réduite, sans possibilité de l'élargir pour le moment. *"Actuellement, nous ne pouvons recevoir que 6 enfants. Dès que les directives nous le permettront, nous prendrons de nouvelles inscriptions".*

Par ailleurs, devant la forte demande, la structure prévoit d'ouvrir à la rentrée de septembre un nouveau créneau "Fab Lab" le mercredi après-midi, pour les collégiens.

Pour découvrir toutes les actions de l'Espace Multimédia, n'hésitez pas à consulter sa page Facebook. Sur son site Internet, récemment relooké, vous trouverez l'ensemble des renseignements relatifs aux "Fab Lab" et bien d'autres informations sur les activités de la structure.

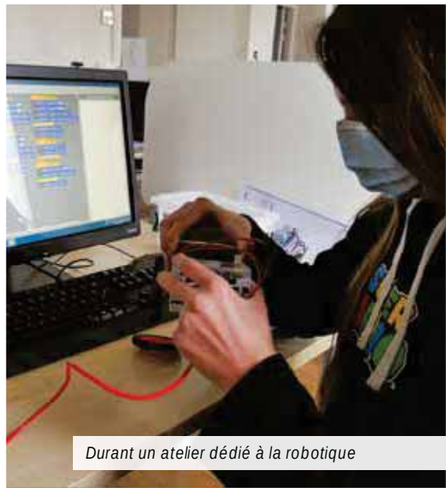

Durant un atelier dédié à la robotique

Contacts
Tél. : 04 90 47 95 56
espace-multimedia@stmartindecrau.fr
https://espace-multimedia.saintmartindecrau.fr
Facebook : @EspaceMultimediaSMC

Musique

L'opéra s'invite au collège

Jeudi 25 mars, trois classes du collège Charloun Rieu étaient honorées de recevoir cinq musiciens de l'Orchestre Philharmonique de Marseille pour deux concerts exceptionnels de musique de chambre. Ce projet a été mis en place dans le cadre du programme "Musiciens au collège", proposé par l'Opéra Municipal de Marseille, en partenariat avec le Département des Bouches-du-Rhône et l'académie d'Aix-Marseille.

Chaque saison, grâce au projet "Musiciens au collège", l'Orchestre Philharmonique de Marseille se déplace dans les collèges du département pour rencontrer les élèves et leur offrir un concert mémorable. L'objectif de cette action est de promouvoir le classique au sein même des établissements scolaires. Il permet ainsi aux jeunes, souvent éloignés de cette expression artistique, de se familiariser avec la musique symphonique à travers son contexte historique, artistique et culturel, de trouver un intérêt à la pratique d'un instrument ou encore de rencontrer et d'échanger avec des musiciens. En parallèle, les équipes enseignantes intègrent cet événement à leur programme et proposent aux élèves d'étudier certaines œuvres classiques.

En 2020, à l'initiative de Julien Augier, professeur documentaliste au collège Charloun Rieu, l'établissement saint-martinois a candidaté pour participer au dispositif. Il a été retenu quelques semaines plus tard, avec quatre autres collèges des Bouches-du-Rhône (hors Marseille), pour accueillir l'orchestre de 45 musiciens lors d'un concert unique à la salle Mistral. Crise sanitaire oblige, le spectacle n'a malheureusement pas eu lieu. Il a été finalement reporté, un an plus tard et en petit comité, au Centre de Documentation et d'Information du collège.

De Mozart à Verdi

Jeudi 25 mars, à quelques minutes du concert, les élèves des classes ULIS, 6°7 et 6°8 orchestre s'installent, en silence, dans le respect des gestes barrières. Conscients d'assister à un moment privilégié, certains ont fait l'effort de porter une tenue de circonstance, comme pour se rendre à l'opéra. Morgane Fouret et Violaine Salles, chargées de projets culturels à l'Opéra de Marseille, accompagnent les musiciens dans leur tournée. Elles ont salué cette touchante attention : "*Vous êtes beaux et très à l'écoute. Ne changez rien car c'est dans le silence qu'on apprécie le plus la musique classique. Vous allez assister à un concert privé, préparé spécialement pour vous par cinq brillants musiciens. Laissez-vous traverser et vibrer par la musique [...]. Nous tenons à remercier sincèrement Mme Lorenzetti, la Principale du collège, et M. Augier de nous avoir accompagnés dans ce projet.*"

Ce dernier s'est ensuite exprimé : "*Je suis très heureux que cette rencontre se concrétise enfin. C'est un grand honneur d'accueillir dans notre collège cette institution culturelle de renom. Profitez de ce grand moment de poésie et laissez-vous emporter par vos émotions.*"

Pendant près d'une heure, face à un public attentif, les instrumentistes Frédéric Dannière (alto), Hélène Deuleuze et Cécile Freyssenede (violons), Valentin Favre (clarinette) et François Torresani (violoncelle), ont joué les œuvres du répertoire de musique de chambre : *Quintette pour clarinette et cordes en la majeur K. 581* (de Wolfgang Amadeus Mozart) et *Quatuor à cordes en mi mineur* (de Giuseppe Verdi). Les morceaux étaient ponctués par des explications sur le compositeur et la mélodie, la présentation et les caractéristiques des instruments… Les morceaux étaient ponctués d'explications sur le compositeur et la mélodie, la présentation et les caractéristiques des instruments… A la fin de chacun des deux concerts, donnés le matin et l'après-midi, les jeunes ont pu échanger avec les musiciens et poser différentes questions. Une rencontre que les adolescents ne sont pas près d'oublier !

Manifestation

Mille et un regards sur la nature

Manifestation nationale, "La Fête de la Nature" revient cette année du 19 au 23 mai. La Municipalité y participe une nouvelle fois avec de nombreux partenaires associatifs et institutionnels. Ensemble, ils ont préparé un programme d'animations autour du thème "A travers mille et un regards".

"Tantôt sauvage ou domestique, extraordinaire ou ordinaire, menacée ou protégée (...), la vision de la nature est plurielle et sa conception propre à chacun. Le cours de l'Histoire, les cultures, les croyances, les sociétés et l'amélioration des savoirs n'ont eu de cesse de multiplier les interprétations et les regards que nous portons sur un monde dit naturel". C'est par cette phrase d'introduction que le comité national organisateur de la Fête de la Nature présente, sur le site officiel de la manifestation, la thématique de la 15e édition. Du 19 au 23 mai, chacun est donc invité à présenter son approche de la nature.

La Municipalité s'associe encore une fois à différents acteurs locaux œuvrant pour l'environnement. Ensemble, ils proposent un programme d'animations autour des enjeux de notre territoire. Parmi eux : la gestion de la ressource en eau, la préservation des espaces naturels, la protection des espèces endémiques de la Crau…

Trois sorties

Tandis que les animations des 19, 20 et 21 mai seront destinées, dans leur grande majorité, à des publics ciblés (scolaires, séniors…), le week-end des 22 et 23 mai sera ouvert au grand public. Les activités se concentreront au parc naturel de loisirs de la Baisse de Raillon.

Deux sorties à vélo, le long du parcours "Autour d'eau" (boucle de 18 km), seront organisées par le Rayon d'Or de la Crau. La première, réservée aux jeunes de 8 à 20 ans, se déroulera le mercredi 19 mai, à partir de 13h30, au départ de la Bergerie. La seconde, ouverte à tous, se fera le samedi 22 mai. Les cyclistes auront rendez-vous à 8h30 à la Baisse de Raillon.

Une autre balade, à pied cette fois, aura lieu le jeudi 20 mai à 9h, au départ de la Maison de la Crau. Le CEN PACA conduira les promeneurs sur le site de Peau de Meau et leur fera découvrir toutes les richesses de la Crau.

Pour chacune des sorties détaillées ci-dessus, l'équipement à prévoir sera communiqué au moment de l'inscription.

Par ailleurs, notez que la Médiathèque propose, le mercredi 19 mai à 16h30, un "Raconte-moi une histoire", qui se déroulera pour l'occasion au parc naturel de loisirs (réservation obligatoire).

Quatre circuits

Face aux retours enthousiastes des visiteurs lors de la précédente édition, la Municipalité reconduit les parcours d'orientation initiés l'an dernier. Quatre circuits seront installés sur le site de la Baisse de Raillon. Chacun sera rattaché à une espèce emblématique de la Crau : le chiroptère, le lézard ocellé, l'outarde canepetière et l'odonate. Le long de chaque circuit, les visiteurs rencontreront des balises. Chacune comprendra une question et les réponses devront être renseignées dans une grille de mots croisés qui leur sera remise à l'entrée du site. Le but du jeu est de trouver le mot mystère à la fin du parcours et ainsi remporter un lot symbolique.

Le samedi, à partir de 13h, des ateliers et animations seront installés à proximité des balises. Des intervenants de différentes organisations de préservation de la nature et d'éducation à l'environnement sensibiliseront le public à divers sujets, tels que les couloirs à chauve-souris, l'irrigation gravitaire, les prairies de foin de Crau, le tri des déchets… Des initiations, des jeux et une lecture de contes, prévue à 10h30, seront également au programme de la journée.

Le dimanche, seuls les circuits seront accessibles, et ce dès 10h.

Durant le week-end, la calèche d'ACTUS circulera sur le site et accompagnera les visiteurs, notamment ceux dont la mobilité est réduite, vers différents points des parcours.

Retrouvez toutes les informations dans le programme dédié, à télécharger sur le site Internet de la ville.

Contacts pour les inscriptions
Sorties à vélo : 04 90 47 81 27
Sortie en Crau :
audrey.hoppenot@cen-paca.org
Lectures de conte : 04 90 47 27 49

Un budget contraint, solidaire et adapté

Lors du Conseil Municipal du 8 avril dernier, les Comptes Administratifs 2020 ont été votés (voir page 14). L'assemblée a également procédé au vote des Budgets Primitifs 2021, regroupant les recettes et dépenses prévisionnelles de l'année en cours, par section (fonctionnement et investissement).

Avec un net repli des recettes et des dépenses sous contrainte, la conjoncture entraîne une baisse de l'épargne et impose de puiser dans le fonds de roulement de la Ville. Il est également nécessaire de prévoir les mesures destinées à équilibrer les comptes, tout en maintenant la continuité des services publics en cette période de crise sanitaire, dont les conséquences sont encore inconnues. La Commune, incitée à prendre part au Plan de relance du Gouvernement, doit aussi programmer une partie de ses projets de mandat.

Section de fonctionnement

Elle s'élève à 23,67 millions d'euros et concerne les recettes et dépenses courantes liées à la gestion des besoins de la Ville. **Elles sont toutes envisagées de manière à continuer d'œuvrer solidairement pour l'intérêt général et celui des citoyens, avec des choix prospectifs préservant l'avenir.**

Du côté **des recettes**, les impôts et taxes équilibrent le budget à hauteur de 69,5 %. Il est important de noter que deux réformes fiscales nationales impactent sévèrement les communes : le nouveau schéma de financement des collectivités (voir encadré en page 13) et la baisse des impôts fonciers pour les locaux industriels. Face à ces baisses de ressources induites par les décisions gouvernementales, les élus ont dû se résoudre à augmenter modérément, de 2 points, les seuls impôts sur lesquels la Ville conserve son pouvoir de taux. Pour rappel, le taux du foncier bâti était inchangé depuis 15 ans et celui du foncier non bâti avait baissé en 2014 (avec celui de la taxe d'habitation).

Une modification des tarifs publics est également en cours, sachant qu'ils resteront nettement en dessous des coûts réels des services apportés. Enfin, les attributions de subvention aux associations seront également étudiées, en s'attachant à leurs projets mais aussi à leurs réserves.

Concernant **les dépenses**, celles en lien direct avec la crise sanitaire sont étalées sur 5 ans. Il est par ailleurs à noter que le Gouvernement abandonne les mesures de soutien des collectivités liées à cette crise.

Ce travail, mené sur tous les fronts, permettra une consommation raisonnée de l'épargne, en cette période compliquée et incertaine de pandémie mondiale. En portant un budget combatif et optimiste, l'équipe municipale continue de donner du sens à son action tout en poursuivant son engagement en faveur de l'amélioration de la qualité de vie.

Section d'investissement

En baisse pour la 3e année consécutive, elle s'élève à 8,09 M€.

Les dépenses seront consacrées aux travaux essentiels d'amélioration et de sécurisation du cadre de vie, de rénovation des bâtiments publics et de voirie (parmi les 225 km à entretenir). Plusieurs études de faisabilité pour des chantiers ultérieurs seront lancées cette année : aménagements de voirie et du Jardin des 4 éléments, nouveau cimetière…

Quant aux **recettes**, toutes les subventions permettant d'équilibrer la section ont déjà été accordées et d'autres dossiers de soutien à l'investissement sont en attente de réponse. Parmi les autres ressources, un emprunt de 500 000 € est envisagé, qui ne sera contracté que si la conjoncture l'exige. Enfin, le budget est également équilibré grâce aux projets de cession (dont le terrain pour le déménagement d'Aldi). Il est tout de même à noter que, comme en 2020, les remboursements de la dette seront tels que la Ville continuera à se désendetter (voir page 14).

Les éléments à retenir

- Suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour 80 % des ménages et diminution de 30 % cette année pour les 20 % restants
- Hausse modérée des taux d'impôts fonciers 2021 de 2 points (qui seront la fusion des taux communal et départemental, voir encadré page 13).
- Révision des tarifs publics locaux, qui resteront bien en deçà des coûts réels des services
- Réflexion sur les modalités d'attribution de subventions aux associations
- Aide accrue au Centre Communal d'Action Sociale
- Expertise des dépenses et réflexion sur leur reconduction
- Vente de terrains (Aldi) et autres projets de cession de bâtiments
- Maintien d'un emprunt, dans la mesure des capacités de remboursement de la Ville, afin de mieux répartir les ressources
- Recherche active de cofinancements

Le budget prévisionnel 2021

En millions d'euros *(arrondis au dixième près)*

Budget total	Fonctionnement	Investissement	Autofinancement
31.8	23,7	8.1	1,6

Schéma de financement des collectivités

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) est effective depuis 2020 pour 80 % des contribuables. Pour les 20 % restants, la suppression sera progressive sur 3 ans, à compter de 2021. Pour ces foyers, la taxe d'habitation baissera d'un tiers en 2021 et en 2022, pour disparaître en 2023.

A la suite de ces mesures, un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales est entré en vigueur.

Concrètement, voici les impacts pour la Commune.

- **Depuis 2020** - Le taux de taxe d'habitation a été gelé à son niveau de 2019, soit 18,77 %.
- **A partir de 2021** - La TH sur les résidences principales n'est plus perçue par la Ville (y compris pour les 20 % de ménages les plus aisés). Pour compenser cette perte de ressources fiscales, elle se verra transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties, associée à un coefficient correcteur permettant de maintenir le produit de TH perdu. Ainsi, sur l'avis de taxe foncière 2021, les taux communal et départemental relatifs au foncier bâti seront fusionnés. Par ailleurs, pour les résidences secondaires, une nouvelle taxe est instituée (THRS). Son taux reste identique à celui de la TH, sans possibilité pour la Commune de le faire évoluer avant la fin de la réforme en cours, soit en 2023.

Les dépenses de fonctionnement par secteurs d'activité

En millions d'euros

Les recettes de fonctionnement pour 100 €

Les Comptes 2020

En millions d'euros *(arrondis au centième près)*

Les comptes 2020 reflètent une activité fortement impactée par la crise sanitaire. Entre mars et décembre derniers, les mesures successives ont nécessité adaptabilité, inventivité et résilience, avec des moyens limités : fermeture de services ; acquisitions de masques, matériels et équipements spécifiques ; report de travaux ; accueil adapté du public (réouvertures partielles ou totales, protocoles d'accueil et d'entretien à appliquer et à faire évoluer...) ; annulation des festivités ; changements fréquents des règles notamment liées aux établissements scolaires et sportifs...

LE FONCTIONNEMENT

Par nature

Les **recettes de fonctionnement** ont baissé de 1,95 % en 2020 et avaient déjà diminué de 1,22 % en 2019.
Les ressources les plus significatives sont les impôts et taxes, auxquels s'ajoutent les reversements de l'intercommunalité. Cela représente au total 85,68 % des recettes réelles.
L'évolution des bases du foncier bâti (qui provient à 40 % des ménages et 60 % des entreprises) a été de 3,32 % en 2020, celle du foncier non bâti de 2,63 % et celle de la taxe d'habitation de 0,92 %.
La dotation globale de fonctionnement, en provenance de l'Etat, a encore baissé en 2020 (la perte cumulée depuis 2014 s'élève à 1,33 M€).
Concernant les **dépenses de fonctionnement**, elles ont baissé de 2,44 %, après une croissance de 1,11 % en 2019. Les dépenses les plus significatives sont les charges de personnel, les charges à caractère général (énergie, alimentation, assurances, entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments publics...) et les autres charges de gestion courante. Parmi elles, les subventions de fonctionnement aux associations que la Commune a maintenues à l'identique en 2020, malgré la crise et l'arrêt de leurs activités.

Les recettes totales

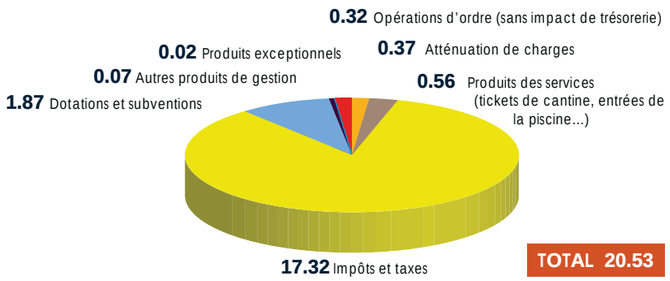

Les dépenses totales

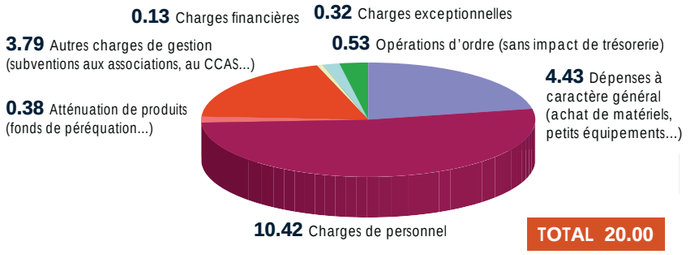

L'INVESTISSEMENT

Les **recettes d'investissement** proviennent, pour près de la moitié, des subventions allouées par le Département (2,52 M€) mais aussi par la Région et l'Etat. En moyenne, les projets ont été cofinancés par les partenaires institutionnels à hauteur de 31,7 % entre 2015 et 2020.
La Ville a également emprunté 500 000 € en 2020 pour financer ses investissements à long terme.
L'encours de la dette bancaire, de 7,99 M€ au 31 décembre 2020, est en baisse. Il représente 621 € par habitant (dernière moyenne nationale : 837 €). Le taux moyen de cet encours s'élève à 1,31 %, avec une part variable de 20 %.
Les **dépenses d'équipement** payées en 2020 se portent à 5,40 M€. Il s'agit notamment de travaux de réseaux et voirie, d'aménagement de terrains, de travaux dans les bâtiments communaux (notamment scolaires et sportifs), ainsi que des acquisitions mobilières engagées et payées dans l'année (véhicules, équipements de vidéoprotection...).

Les recettes totales par nature

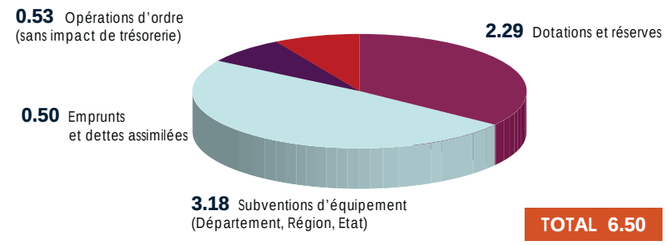

Les dépenses totales par fonction

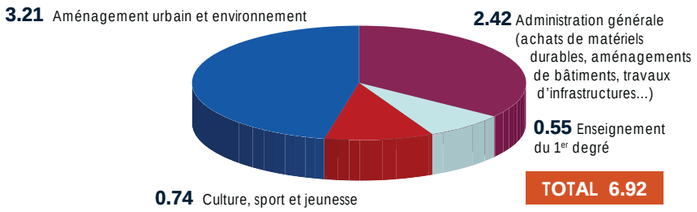

Jocelyne Ordenovic est liée au Collège Charloun Rieu depuis sa création. A l'ouverture de l'établissement, en 1980, elle assure les fonctions d'agent d'accueil. Une mission qu'elle tiendra durant plus de 40 ans. Le 31 mars dernier, celle qui était un des premiers piliers de la structure a fait valoir ses droits à la retraite, avec émotion. Cependant, ses souvenirs de quatre décennies de collégiens, professeurs et personnels de direction demeurent gravés à jamais.

Jocelyne (de dos) durant la réception surprise organisée pour son départ à la retraite

Les années collège

Avec un véritable pincement au cœur, Jocelyne Ordenovic évoque son départ de l'établissement pour lequel elle a consacré 41 ans de sa vie. Plus qu'un travail, le collège était sa maison, sa 2e famille. Elle y a vu grandir des générations d'enfants. Elle a travaillé aux côtés de sept principaux différents et côtoyé plus d'une centaine de professeurs. Elle a vu le collège se transformer et s'agrandir. Elle a participé à la vie de la structure qui compte aujourd'hui plus de 1 000 élèves et 90 personnels d'éducation, d'intendance et de direction. Aussi, bien que son nouveau statut de retraitée soit source d'épanouissement, elle reste néanmoins nostalgique de ses années d'activité et de tous les petits et grands moments partagés au sein du collège Charloun Rieu.

Multitâche

Née en Algérie, Jocelyne rejoint la France avec sa famille en 1962. Elle a alors 8 ans et habite Paris, avant de s'installer en Normandie. Elle déménage à nouveau, dans le Var cette fois, où elle restera jusqu'en 1973. Ses débuts au service de l'Education Nationale s'effectuent à Apt, au sein d'un lycée, en qualité d'agent de service. Mais un problème aux mains la conduit, par la suite, à occuper un poste plus adapté, celui d'agent d'accueil. Cette fonction l'amène à s'installer en 1980 à Saint-Martin de Crau et à rejoindre l'équipe du collège Charloun Rieu, nouvellement érigé. *"Le tout premier principal était Guy Mas. J'ai travaillé à ses côtés durant 14 ans. Ensemble, on a essuyé les plâtres*, indique Jocelyne amusée. *Dès le début, le collège a atteint sa capacité d'accueil, avec un effectif d'élèves important, supérieur à 800. Nous sommes donc partis récupérer du mobilier aux Heures Claires à Istres. Plus tard, des préfabriqués ont été installés, à l'emplacement de l'actuelle Halle des Sports. A cette époque, toute l'équipe a déployé énergie et ressources pour mettre l'établissement sur les rails. Les premières années, quand il n'y avait pas encore d'infirmier scolaire, j'ai aussi suivi une formation aux gestes de premiers secours et soigné les enfants qui se blessaient dans la cour".*
En plus de ses fonctions d'agent d'accueil, elle assure également la présidence du Foyer Socio-Educatif et participe à la récente organisation des bals de fin d'année. En parallèle, en tant que représentante des agents au Conseil d'Administration du collège, elle prend part à différentes assemblées comme les conseils de discipline.

Une grande famille

Pour Jocelyne, l'établissement était bien plus qu'un lieu de travail. C'était d'abord sa maison, puisqu'elle y occupait un appartement de fonction. C'était ensuite une seconde famille puisqu'elle a créé, au fil du temps, des liens très forts avec les équipes pédagogiques et de direction. "*Guy Mas et sa femme Marcelle ont été comme des parents pour moi. Je suis encore très proche de cette dernière. Avec le 3e principal, Richard Cador, nous avons partagé beaucoup de bons moments et sommes même partis en vacances, accompagnés de nos familles respectives. Je n'oublie pas non plus le gestionnaire, Patrick Del Guidice, qui s'est occupé de l'intendance du collège durant 33 ans, de même que certaines collègues, qui sont devenues comme des sœurs au fil des ans. Ces personnes précieuses, et tant d'autres, sont venues agrandir mon cercle familial. J'ai encore du mal à retourner au collège ou à repenser à ma vie là-bas sans être émue. Partir à la retraite a été une joie mais aussi une déchirure.*"
Pour son dernier jour de travail, sa famille agrandie lui a réservé une belle surprise, avec la complicité de son mari. *"Un petit comité de professeurs, d'agents, de parents d'élèves et de collégiens m'attendaient dans la cour. Ils avaient réalisé un flash mob pour l'occasion. J'ai été très touchée de l'attention".*
Un long chapitre de sa vie s'est refermé ce jour-là mais tous les moments et personnes qui l'ont composé demeureront pour toujours dans sa mémoire.

Infos pratiques

Manifestations annulées

A la suite des dernières annonces gouvernementales, portant notamment sur la mise en place d'une nouvelle période de confinement jusqu'au dimanche 2 mai inclus, la Municipalité a été contrainte d'annuler le marché printanier et la brocante, prévus le tout premier week-end du mois. Par ailleurs, face aux incertitudes et aux contraintes liées à la crise sanitaire, il n'était pas non plus possible de maintenir la Fête du Printemps cette année.

Noces d'or et de diamant

Si les conditions liées à la crise sanitaire le permettent, la Municipalité souhaiterait organiser, dans le courant du mois de juin, la cérémonie des Noces d'or et de diamant. Elle aurait lieu à la salle Mistral, en présence des couples ayant fêté leur 50 ou 60 ans de mariage, et plus (70 ou 80), en 2020 et 2021.
Si vous êtes concernés, il est encore temps de vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 21 mai**, sur présentation de votre livret de famille.

Renseignements et inscriptions : 04 90 47 00 17

Vigilance sécheresse

Un arrêté préfectoral a été pris le 12 avril dernier pour déclarer l'état de vigilance sécheresse sur l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône. Cela implique que chaque catégorie d'usagers doit porter une attention particulière à ses besoins en eau et limiter au strict nécessaire sa consommation. Pour en savoir plus, l'arrêté complet est en ligne sur Facebook et le site Internet de la Ville, rubrique Actualités / Bon à savoir.

Site Internet : www.saintmartindecrau.fr

8 mai ou 19 mars ?

Dans le dernier numéro de ce journal, un article est paru concernant les aménagements du rond-point situé au niveau de l'arboretum Le Jardin de Gaston. Comme plusieurs lecteurs nous l'ont fait remarquer, le nom donné à ce giratoire dans le corps du texte était différent de celui apparaissant sur la photo. En réalité, cet espace se nomme bien **"Rond-point du 19 mars"**. Pendant longtemps, il était appelé rond-point du 8 mai par les services de la mairie car il se situe à l'entrée du boulevard éponyme. Nous nous excusons de cette coquille, bien involontaire, et nous remercions les lecteurs attentifs qui nous l'ont signalée.

Compétence PLU

Lors de la séance du conseil municipal du 8 avril dernier, l'assemblée a renouvelé son opposition au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM). Il sera par ailleurs demandé au conseil communautaire de prendre acte de cette décision d'opposition. Cette formalité, qui doit être soutenue par *"au moins 25 % des communes qui s'y opposent, représentant au moins 20 % de la population"* doit être reconduite à chaque renouvellement de mandature, dans des délais prévus par la loi. Dans le cas d'ACCM, la "minorité de blocage" devait s'exprimer dans les trois mois précédant le 1er juillet 2021.

Conservatoire de musique

Le Conservatoire de musique du Pays d'Arles prépare un tout nouveau site Internet. Vous pourrez notamment y retrouver les différentes disciplines, proposées par une équipe de 45 enseignants diplômés d'État. L'éveil musical est possible dès **3 ans**. Quant à la formation individuelle, elle est ouverte **aux plus de 7 ans**. Pas moins de 24 instruments sont ainsi à découvrir près de chez vous.
Notez-le ! Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2021 sont déjà ouvertes. Pour certaines disciplines, le nombre de places est très limité, pensez-y !

Site Internet : conservatoiredupaysdarles.fr
Mail : conservatoiredemusique@agglo-accm.fr

Inscrivez-vous au registre canicule

Ce registre nominatif est tenu par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il est destiné à recenser les séniors et les personnes fragilisées. En cas de déclenchement du Plan Canicule, il permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. Les administrés ont un droit de rectification et d'accès aux informations transmises.

Inscriptions au CCAS : 04 90 47 00 17

Gare aux arnaques !

Toutes les démarches relatives à vos documents administratifs (carte nationale d'identité, passeport, cartes grises...) sont à effectuer sur le site internet officiel de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Attention, certains sites Internet entretiennent l'ambiguïté en copiant l'apparence du site officiel, dans un but lucratif, et exercent une tarification des démarches bien supérieure à la réglementation. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le service Etat Civil. Si nécessaire, vous serez orienté vers l'Espace Multimédia, qui propose un Accompagnement Numérique Citoyen des Saint-Martinois, sur rendez-vous.

Site officiel : https://ants.gouv.fr

Jury d'assise

Le tirage au sort informatique des jurés devant constituer la liste annuelle du jury d'assises aura lieu en public le 19 mai à 10h à la salle Jean Blanc (l'entrée est située derrière la mairie). Les mesures de gestes barrières et de distanciation physique seront assurées durant toute la procédure. Port du masque obligatoire.

Permanences

Notez-le ! Au vu du contexte sanitaire, les dates de permanences sont sous réserve. Pour vous faire confirmer celles de la Maison des Associations, appelez le 04 90 47 81 27. Pour prendre rendez-vous ou vous assurer du maintien de celles de la Maison du Citoyen, contactez le 04 90 47 95 68.

Associations

Maison des Associations - Ligue Contre le Cancer, 1er et 3e vendredis du mois de 10h à 11h sur RDV au 06 76 06 45 62 - Groupes de paroles d'A3 Arles Camargue (aide aux aidants) : renseignements au 07 77 28 85 65 - UNAFAM (Aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques), sur RDV au 04 90 47 30 37 - **Salle Louis Pélissier** - ARPSM, 4e vendredi du mois de 9h à 11h30 - Mutuelle de France, 1er et 3e vendredis de 9h à 12h - **4 rue des Saules** - Souvenir Français, 1er mardi du mois de 16h à 17h - Médaillés Militaires, 1er lundi du mois, dès 17h30 - FNACA, jeudi de 18h à 20h - Anciens Combattants, 2e vendredi de 18h à 19h - UNACITA, 2e mercredi du mois à 17h30 - **20 rue des Compagnons** - Secours Populaire, le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires, le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons, le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous, le vendredi de 10h30 à 12h pour la distribution des produits frais. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - **Point Information Jeunesse** (PIJ) - Permanence de l'Armée de l'Air (métiers, recrutement possible...) uniquement sur RDV au 04 90 47 95 55 - Espace Emploi - Permanence de l'Armée de Terre (informations, orientation, pré-recrutement...) le 2e jeudi de chaque mois de 9h à 12h - Airfobep "quel air est-il ?" : 04 42 49 35 35 - www.airfobep.org.

Maison du Citoyen

Avocat : le lundi 17 mai de 9h à 12h, sur RDV (pris à la Maison du Citoyen) - Notaire : le lundi 10 mai de 9h à 12h sur RDV (pris à la Maison du Citoyen) - CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) : les mardis 11 et 25 mai de 9h à 12h sans RDV - CIDFF (Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles) : le lundi 17 mai de 14h à 16h, sur RDV (pris à la Maison du Citoyen) - APERS (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale - Aide aux victimes) : pas de permanence en mai - PRO-BTP : les jeudis ainsi que le vendredi 28 mai, de 9h à 12h et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 96 20 70 00) - ADIL : mardi 11 mai de 14h à 17h sur RDV (pris à la Maison du Citoyen) - Conciliateur de justice : les mercredis 5 et 19 mai de 9h30 à 12h sur RDV (pris à la maison du citoyen).

LAETITIA CORBI
KINÉSIOLOGUE
CERTIFIÉE EFKP DE MARSEILLE
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
06 15 53 70 06
lc.kinesiologue@gmail.com
www.lc-kinesiologue.com
15 Avenue de la République - 13310 Saint-Martin de Crau

ARTISAN PLOMBIER des ALPILLES
Dépannage
Rénovation de salle de bain
Climatisation
Mikaël FRAISSE
06 30 93 06 29
13310 Saint-Martin-de-Crau artisanplombierdesalpilles@gmail.com

CARROSSERIE STADE
CARROSSERIE & PEINTURE
RÉPARATION & REMPLACEMENT VITRAGES
carrosseriedustade@orange.fr – Tél. 04 90 47 14 67
17, Av. Saint-Roch – 13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU

Intermarché SUPER
Les Mousquetaires
Boulangerie
Presse
Point retrait amazon
N'hésitez pas à passer commande !
6 Boutiques à votre service
leDRIVE Intermarché du lundi au samedi
NOUVEAU MAGASIN
Votre Intermarché vous propose une large gamme de produits locaux et faits maison
Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche de 8h30 à 12h
15, rue de la Transhumance - ZA du CABRAU
13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU - Tél. 04 90 47 04 34

BRICO MARCHÉ
HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00
SAINT-MARTIN DE CRAU
13, RUE DE LA TRANSHUMANCE
04 90 18 70 20

Libre expression municipale

Groupe majoritaire - Ensemble à Saint-Martin pour les enjeux de demain

Henri Niederoest - *1er Adjoint délégué au Budget*

Notre budget a toujours été transparent et rigoureux, et cela explique en partie pourquoi nous avons été largement réélus. Pourtant, lors du conseil municipal du 8 avril, l'opposition, par la voix de M. Cargnino, s'est livrée à une interprétation particulièrement démagogique de notre gestion des finances.

Selon M. Cargnino, notre hausse des impôts fonciers des propriétés bâties serait telle que "certains auront du mal à conserver leur bien". En réalité, cette augmentation de 2 points, après 15 ans de gel, est estimée entre 50 à 100 € annuels pour les propriétaires d'une maison de 120 m² environ.

Autre point de désaccord : nos investissements, qui seraient trop bas. Tout d'abord, rappelons que nos dépenses d'équipement prévues en 2021 sont de 395 € par habitant, pour une moyenne de la strate de 376 €. Notre enveloppe est donc cohérente avec la taille de notre ville. Par ailleurs, il est étonnant de relever que cette même opposition nous a maintes fois reproché de trop investir ! Ces dernières années, nous n'avons pas "dépensé sans compter", nous avons permis à de beaux projets de voir le jour, comme le complexe sportif ou l'espace de loisirs de la Baisse de Raillon. Un investissement est programmé lorsqu'il s'avère nécessaire, qu'il répond à de vrais besoins ou à un intérêt collectif. Le moment venu, de nouveaux projets seront lancés en les associant aux orientations du Plan de relance. Nous le ferons de manière raisonnée, au regard des réponses à nos demandes de subvention.

Ce qui serait intéressant, c'est que l'opposition nous explique comment investir davantage sans hausse d'impôt (elle est contre), sans emprunt (toujours contre) et donc uniquement avec les aides du Département, de la Région et de l'Etat (qui diminuent chaque année et que nous ne maîtrisons pas) ?

Par ailleurs, elle nous reproche un niveau de dépenses de fonctionnement "inquiétant". Pourtant, il y a deux mois, Mme Dellanegra nous expliquait que nous aurions dû, entre autres, financer des bons d'achat en soutien des commerces de proximité… Nous n'avons pas attendu pour apporter aide et appui aux acteurs locaux mais, là encore, quelle cohérence entre leurs reproches et leurs propositions ?

Pour 2021, nous avons prévu des ressources supplémentaires. Nous travaillons également sur un plan de gestion des départs en retraite. Et, pour information, la variation de la masse salariale a été de 0,86 % seulement en 2020.

Elle nous demande aussi des projets "structurants" générant des ressources, mais encore sans proposition… La Ville, de son côté, a notamment voté l'achat d'un bâtiment en centre-ville, pour le rénover et le louer à des commerçants.

En réalité, dans son discours, l'opposition se contente de critiques systématiques, quitte à dire tout et son contraire... Le but étant de jeter le discrédit sur un budget contraint, mais qui reste solidaire, adapté et tourné vers l'intérêt général.

Groupe d'opposition - Saint Martin avec force et passion

A. CARGNINO - *Conseiller Municipal*

Le budget présenté aux élus lors du Conseil Municipal du 8 avril 2021 est impressionnant tant par son manque de projet d'investissement que par des dépenses de fonctionnement galopantes : du jamais vu ni entendu à St Martin de Crau habitué à l'aisance budgétaire.

Bien sûr me direz-vous « la covid » mais relativisons ?

A lire les données avancées l'impact covid sur 2020 est de 244000€ à répartir sur 5 ans, soit 50 K€/an.

En fait nous payons aujourd'hui les dernières années de dérive où l'on a dépensé sans compter ni prévoir, notamment en matière de charges de personnel malgré les transferts de compétences vers l'intercommunalité et ce n'est pas faute d'avoir tiré la sonnette d'alarme ces trois dernières années.

Le plus inquiétant est sans nul doute l'évolution des épargnes, de gestion, brute et nette, c'est-à-dire en finalité la capacité à garantir à la fois la solidité des équilibres de gestion et le financement de l'investissement, or les exercices 2020 et 2021 verront l'épargne nette en négatif et impacteront une fois de plus les réserves.

En conséquence, C'est moins 5% pour les subventions aux associations bien que nous verrons nos impôts fonciers augmenter de 2% en plus de l'évolution normale des bases, alors que l'intercommunalité ACCM avec 22 M€ d'investissement ne le fait pas malgré une situation fragile qui somme toute semble être tout à fait maitrisée. Compte tenu de l'évolution future (surprise à venir) de ces taxes en préparation au gouvernement, il faudrait penser dès maintenant aux St Martinois qui pourraient se trouver en difficulté avec toujours plus de taxes et charges. Sur le plan de l'investissement, c'est quasiment zéro projet, tous sont reportés hypothétiquement à 2022 comptant sur un contrat départemental en cours d'élaboration. Nous constatons aussi avec une certaine amertume que les investissements sont réduits à 8M€ alors qu'ils étaient de 10M€ en 2020 et de 18 M€ en 2019. Ne faisons-nous pas marche arrière ? Nous savons que l'investissement est le moteur principal de l'économie et lorsque qu'il n'y a pas d'investissement les entreprises souffrent et meurent.

Si nous évoquons l'endettement de la commune toutes charges confondues, il est de 781€/habitant et notre capacité de désendettement est passée à13 ans : c'est bien au-dessus de la norme maximale préconisée de 10 ans.

Vous comprenez pourquoi notre groupe a voté contre ce budget qui repose sur une augmentation significative d'impôts, éventuellement sur des compléments d'emprunt et sur des projets d'investissement qui manquent fortement d'ambition et au-delà puise dans les réserves et appauvrit de fait notre commune.

Nous avons voulu pour mieux comprendre la stratégie locale obtenir des éclairages sur deux sujets :

Quelles sont les mesures mises en place pour réduire les charges de fonctionnement ?

Quels sont les projets structurants, générateurs de ressources supplémentaires envisagés pour redresser la situation actuelle ?

Nous attendons les réponses.

Agenda

Retrouvez toutes les informations

Jusqu'au 7 mai

Concours
Le concours des Maisons Fleuries est ouvert. Pour s'inscrire, il suffit de remplir et renvoyer le coupon de participation à l'accueil de la mairie. Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de la Ville et dans l'ISM d'avril.

Mercredi 5 mai

Sortie nature
Randonnée gratuite aux Capitelles de Blauzac, organisée par la Maison de la Nature et de la Chasse (MNc). Niveau facile. Départ à 8h30.

Notez-le ! Pour chaque sortie de la MNc, pensez à prendre un pique-nique, de l'eau, des chaussures de marche, des jumelles et des vêtements adaptés à la météo. Le lieu du rendez-vous sera donné au moment de l'inscription.
Inscription obligatoire :
04 86 52 03 43

Mardi 11 mai

Sortie nature
Randonnée gratuite organisée par la MNc dans les gorges du Régalon à Cheval Blanc (84). Difficulté moyenne. Départ à 8h30.
Inscription obligatoire :
04 86 52 03 43

Jeudi 13 mai

Visite guidée
Le Bureau d'Information Touristique, en collaboration avec Sandrine Krikorian, organise une visite guidée du patrimoine pastoral saint-martinois, durant laquelle plusieurs thématiques seront abordées (histoire, archéologie…). Départ à 10h.
Tarifs : 6 et 8,50 €
Inscription obligatoire :
04 90 47 98 40
stmartindecrautourisme@agglo-accm.fr

Samedi 15 mai

"Mystérieuse Crau"
En collaboration avec le Bureau d'Information touristique, la MNc propose une sortie commentée gratuite sur le thème : "Mystérieuse Crau". Départ à 9h.
Inscription obligatoire :
04 90 47 98 40
stmartindecrautourisme@agglo-accm.fr

Du 19 et 23 mai

Fête de la Nature
Proposée à la Baisse de Raillon par la Municipalité et ses partenaires.
Voir page 11

Mercredi 19 mai

Rencontre MFR
De 13h30 à 17h, la MFR organise des rencontres individuelles d'information et d'orientation, sur rendez-vous.
Renseignements : 04 90 49 17 52

Jeudi 20 mai

Sortie nature
La MNc propose une sortie gratuite dans les Alpilles, sur la route du Gros Calan, à Eygalières. Difficulté moyenne. Départ à 9h.
Inscription obligatoire :
04 86 52 03 43

Mercredi 26 mai

Sortie nature
Randonnée gratuite mise en place par la MNc sur le sentier des douaniers, au Rove. Niveau difficile. Départ à 8h30.
Inscription obligatoire :
04 86 52 03 43

Samedi 29 mai

Lecture de textes et chants
A partir de 17h30 à la Médiathèque, le comité local de la Ligue des Droits de l'Homme propose une rencontre intitulée *"J'ai deux ou trois choses à vous dire"*. Il s'agit d'une lecture de textes, de Voltaire à Camus en passant par Hugo et Zola, illustrant la devise de la République : "Liberté Egalité, Fraternité". Elle sera ponctuée de chants a capella interprétés par Germana Mastropasqua et Xavier Rebut.
Réservation indispensable :
04 90 47 27 49

Expositions

Jusqu'au 9 mai
Un autre regard
Le club photo arlésien 'Un autre regard...' a mis en ligne une galerie virtuelle. Pour la découvrir, rendez-vous sur le site du CDC qui partage le lien de la galerie.
Site internet : www.cdc-smc.fr

Le coup de cœur de la Médiathèque

Légumes de Régis Marcon
Editions La Martinière (documentaire adulte)
Bienvenue dans l'univers du végétal. Ce livre est une ode aux richesses et aux vertus des légumes. Régis Marcon, chef triplement étoilé, nous enseigne comment préparer, cuire et accommoder ces merveilleux produits de la terre. Cent recettes délicieuses, des pas à pas et de nombreux conseils sont réunis dans cette bible des légumes et racines, magnifiés par de superbes photographies.

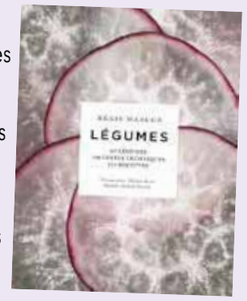

A l'heure où nous imprimons, la situation sanitaire reste incertaine et les directives gouvernementales peuvent évoluer à tout moment. Les manifestations et rencontres annoncées sur cette page sont donc susceptibles d'être annulées ou reportées. Par ailleurs, d'autres rendez-vous pourraient s'ajouter à ce programme mensuel d'animations. Pour vous tenir informés, n'hésitez pas à contacter les organisateurs avant de vous déplacer et à régulièrement consulter le site Internet et la page Facebook de la ville.
Liens utiles : saintmartindecrau.fr - facebook.com/stmartin13

SALON DU LIVRE JEUNESSE

Saint-Martin de Crau

19e édition

Samedi 5 juin 2021

Illustrations réalisées par les enfants inscrits à l'atelier d'arts plastiques de Marie-Pierre Llorca (CDC)

Auteurs invités :

Cécile BERGAME

COSBY

Jean-Baptiste DE PANAFIEU

Chloé DU COLOMBIER

Pierre GEMME

Bernadette GERVAIS

Céline LAMOUR-CROCHET

Adeline RUEL

Entrée libre

Sous la Grande Halle - 9h30 à 17h

SAINT-MARTIN-DE-CRAU PROVENCE

Journée animée par Soleil fm 96.3

Organisé par la Municipalité et la Médiathèque avec la participation des écoles de Saint Martin de Crau, du collège Charloun Rieu et de la Maison Familiale Rurale

Ville de Saint-Martin-de-Crau OFFICIEL estmartin13